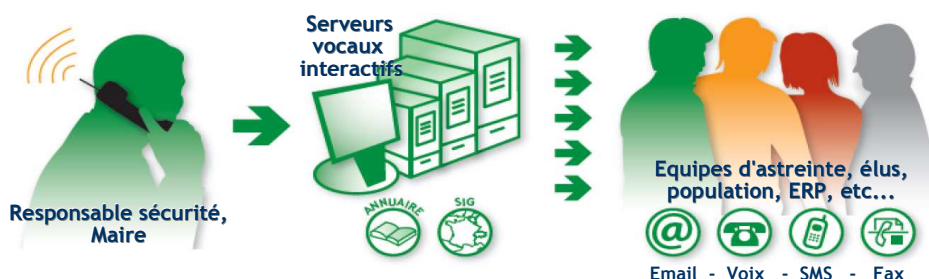




Robot d'alerte

Recueil de numéros d'appel pour le service d'alerte et d'information



La Commune a fait l'acquisition d'un robot d'alerte qui sera opérationnel dès 2013.

Grâce à ce système d'alerte, nous serons en mesure de vous alerter et de vous informer très rapidement en cas de difficultés rencontrées au sein du village (informations travaux, problème de canalisation, panne électrique, fuite de gaz, etc...) ou en cas de risques majeurs, par le biais d'un message téléphonique (portable ou fixe), par courriel ou par fax.

Dans le cas où la Commune serait amenée à vous joindre par téléphone (fixe ou mobile), le numéro qui s'affichera (09 67 72 00 00) vous permettra d'identifier l'appel.

En aucun cas, vous ne pourrez rappeler ce numéro car il s'agit d'un robot téléphonique.

Il vous faudra également être attentif aux instructions qui vous seront communiquées lors de l'écoute du message (notamment s'il faut appuyer sur une touche pour écouter ou acquiescer le message d'alerte).

A cet effet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer vos numéros de téléphone, votre adresse électronique ou votre fax afin que nous puissions, le cas échéant, vous contacter.

Nous vous garantissons la confidentialité de ces informations.

La Commune vous propose également de vous inscrire à différentes listes de diffusion vous donnant accès à des informations diverses : informations culturelles (spectacles ou concerts organisés par la Commune, Université Populaire de Hoerdt, école de musique, animations de la bibliothèque), informations relatives aux travaux, à la circulation automobile, etc...

Dans la rubrique « Autres remarques » n'hésitez pas à nous indiquer si vous rencontrez des difficultés (problèmes de mobilité, ou de situation de handicap, personne isolée...). Ces informations nous seront notamment utiles dans le cadre du plan canicule ou hivernal.

Les informations choisies vous parviendront soit par SMS, soit par courriel ou encore par fax selon votre préférence ou selon l'urgence.

Une fois le formulaire complété, vous pourrez le déposer en mairie ou l'envoyer à l'adresse suivante :

MAIRIE DE HOERDT - 1, Rue de la Tour - 67720 HOERDT
ou par courriel : communication@hoerdt.fr



COMMUNE DE HOERDT

Fiche de recueil de numéros d'appel pour le service d'alerte et d'information par téléphone

Je, soussigné(e)
(NOM en Majuscules) (Prénom)

demeurant
(Adresse à Hoerdt)

souhaite, au cas où la commune devait m'alerter en cas de risque, que soit utilisé pour me prévenir les moyens de communication suivants:

Numéro d'alerte principal :

(Numéroté par ordre de priorité)

Mon numéro de
téléphone fixe à Hoerdt : _ _ _ _ _

Ou Ce numéro paraît dans l'annuaire
 Ce numéro ne paraît pas dans l'annuaire (« liste rouge »)

Mon numéro de
téléphone mobile : _ _ _ _ _

SMS N°: _ _ _ _ _

Courriel :

Fax N°: _ _ _ _ _

En complément de l'alerte, je souhaite également être informé sur :

- Les spectacles organisés par la Commune : concert, théâtre, danse...
- L'Université Populaire de Hoerdt (programme, information de dernière minute,...)
- L'école de musique (date des auditions des élèves, report d'un cours, actualité...)
- Les animations de la bibliothèque municipale (expositions, ateliers, heure du conte...)
- Alerte canicule
- Alerte hivernale
- Informations travaux
- Arrêtés de circulation

Fait à Hoerdt, le
(signature)

FICHE A REMPLIR ET RENVOYER A LA MAIRIE

Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit

qu'il peut exercer à tout moment auprès de la Mairie, par courrier à l'adresse suivante

Mairie de HOERDT - 1 rue de la Tour - 67720 HOERDT
Tél : 03 88 68 20 10 - Courriel : mairie@hoerdt.fr